

## SOUS-PREFECTURE DE SENLIS

**Réunion de la Commission de Suivi de Site (CSS)  
du 23 mai 2019  
Société BUTAGAZ à Lévignen**

Liste des participants en annexe.

L'ordre du jour pour cette CSS était le suivant :

1. Initialisation de la CSS
2. Présentation de l'exploitant (bilan de l'année 2018)
3. Présentation des actions de l'inspection des installations classées
4. Questions diverses

A titre liminaire, le sous-préfet excuse l'absence des représentants de l'association le Regroupement des Organismes de Sauvegarde de l'Oise (R. O. S. O.) due au fait qu'il a été obligé de reporter la réunion pour les raisons liées à une autre obligation.

Il ajoute que les réponses au courrier du R. O. S. O. transmis avant la CSS et relatif à la canalisation de gaz naturel exploitée par GRT gaz (Arc de Dierrey) seront apportées par la DREAL hors CSS.

La réunion se tenant en mairie de Lévignen, le sous-préfet précise qu'une visite du site aura lieu à son issue.

### **1. Initialisation de la CSS**

La DREAL présente les principes de fonctionnement et les principales missions d'une CSS.

La CSS du site BUTAGAZ a été créée par arrêté préfectoral du 18 septembre 2018.

Le sous-préfet signale l'absence des représentants des collègues « riverains/associations » et « salariés de l'installation », ce qui constitue un problème pour la désignation des membres du bureau.

Ces deux collègues n'étant constitués que d'un représentant (l'association le R. O. S. O. pour le collègue « riverains/associations » et Monsieur Régis LECHEVALLIER ou son suppléant pour le collègue « salariés »), il est décidé de retenir ces représentants comme membres du bureau.

Monsieur le sous-préfet insiste toutefois sur la nécessité d'obtenir leur accord exprès quant à cette désignation.

Les membres du bureau sont ainsi désignés comme suit :

Président : le sous-préfet de Senlis

Collège « administrations de l'État » : le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Hauts-de-France ou son représentant

Collège « élus des collectivités territoriales » : Daniel LEGER, maire de Lévignen

Collège « associations de protection de l'environnement ou riverains » : le président du R. O. S. O. ou son représentant

Collège « exploitant » : Jean-Luc THERAIN

Collège « salariés de l'installation » : Régis LECHEVALLIER

## **2. Présentation du bilan 2018 par l'exploitant**

Le chef du dépôt de Lévignen commence par la présentation de l'activité du site. Il explique qu'il s'agit d'un site de stockage et de distribution de gaz de pétrole liquéfié, et en particulier de propane.

Il explique que le site est alimenté par camions gros porteurs et que le propane est ensuite redistribué aux clients du département de l'Oise et des départements limitrophes par camions petits porteurs.

Il présente ensuite l'activité du site au cours de l'année 2018.

La présentation reprend les différents items du système de gestion de la sécurité, à savoir la formation, la maîtrise des procédés et d'exploitation, la gestion des situations d'urgence, la gestion du retour d'expérience et les audits réalisés sur le site.

En réponse à une question du sous-préfet en rapport avec le thème des formations, le chef du dépôt précise que les intérimaires présents sur le site ont des missions portant sur la gestion des aspects administratifs du site. Seul du personnel de la société BUTAGAZ peut intervenir sur les installations en gaz.

Il est par ailleurs précisé que des exercices internes ont lieu tous les mois et qu'un exercice par an est réalisé en collaboration avec le SDIS.

Pour le dernier exercice du 14 mars 2018, les axes d'amélioration retenus portaient sur les aspects administratifs et les modalités de transmission de l'information et de l'alerte.

Enfin, le chef du dépôt précise que le site n'est pas en activité au jour de la réunion car, des travaux en cours consistent à ajouter une deuxième réserve d'eau incendie afin d'en disposer en permanence sur le site, y compris lorsque des exercices impliquant une des réserves, seront réalisés.

## **3. Présentation de l'action de l'inspection**

La DREAL signale que l'inspection ICPE réalisée en 2018 a porté sur l'item « gestion des modifications » du système de gestion de la sécurité. Aucun écart réglementaire n'a été relevé et 6 observations pouvant être assimilées à des pistes d'amélioration ont été formulées.

## **4. Questions diverses**

Le maire de la commune de LEVIGNEN porte à l'attention du sous-préfet deux projets d'installation de méthanisation à proximité du site BUTAGAZ.

La DREAL précise que, sans préjudice des autres réglementations applicables, aucune contrainte d'urbanisme liée aux risques accidentels dont le site de la société BUTAGAZ pourrait être à l'origine, ne s'applique au-delà du périmètre d'exposition aux risques du plan de prévention des risques technologiques approuvé par arrêté préfectoral du 19 mai 2009.

Le sous-préfet  
de l'arrondissement de Senlis

Jean-Charles GERAY

SOUS-PREFECTURE DE SENLIS

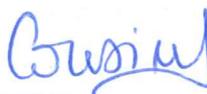
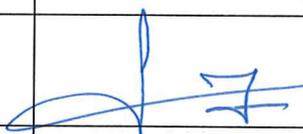
COMMISSION DE SUIVI DE SITE (C S S)

FEUILLE DE PRESENCE

Etablissement : BUTAGAZ S. A. S.

Commune : LEVIGNEN

Date de la réunion : Jeudi 23 mai 2019 à 14h30.

NOM Prénom	Qualité	Signature	N° Tél. et Adresse E.mail
Cousin Nathalie	BSCGC Prefecture		03 44 06 11 54 nathalie.cousin@ oise.gouv.fr
JACQUOT-COSSON Sandy	DTSE / DOT		03 44 64 62 49 sandy.jacquot-cosson@ oise.gouv.fr
GRAY Eric	BUTAGAZ		06. 82. 80. 55. 69 eric.gray@butagaz.com
THERIAU Luc	BUTAGAZ		06-82. 80. 55. 75 seu.luc.theriau@butagaz.com
BEUJART Michiel	DREAL IRE		03.44.10.54.23 michel.beujart@developpement-durable. oise.gouv.fr
CHÂTEL Christophe	Commandant SDIS		06 78 91 94 64 christophe.chatel@sdis60.fr
LEGER Daniel	maire		03.44.94.23.40 legerdaniel-mairie@wanadoo.fr
Jean-Charles GERAY	SP aménagement Senlis		jean-charles.geray@ oise.gouv.fr